

# Parc national de la Guadeloupe

## Orientation 02.2.2. : Encourager une exploitation durable des ressources

### • Mesure 2.2.2.1. : Favoriser une gestion durable de la ressource halieutique

La réforme des parcs nationaux, et sa traduction pour la Guadeloupe dans le décret de 2009, doit représenter pour le monde de la pêche une opportunité d'évolution des métiers et des pratiques pour une durabilité accrue, la possibilité de diversifier les sources de revenus et d'expérimenter de nouvelles méthodes de gestion des ressources et de leur exploitation. Parallèlement la pêche artisanale guadeloupéenne est un atout pour le développement durable du territoire, du fait du fort potentiel de mise en valeur du patrimoine humain et culturel de savoir-faire et de produits. Enfin, l'amélioration de la santé des écosystèmes marins est un objectif dont les bénéfices iraient autant à la restauration de la biodiversité des écosystèmes qu'à la productivité halieutique.

#### **Déclinaison possible de la mesure :**

- Développer les échanges d'information et la concertation entre l'établissement public du parc national et la pêche professionnelle pour assister les pêcheurs dans la gestion de l'arrivée du poisson lion
- Contribuer, en complément du travail réalisé en coeurs, à réduire la pêche illégale au sein de l'aire maritime adjacente
- Lutter contre les pollutions et nuisances d'origine terrestre (eaux résiduelles, activités agricoles) et maritime
- Promouvoir l'image de la profession et des produits de la mer
- Associer le secteur de la pêche au projet de réintroduction du lamantin
- Accompagner les marins-pêcheurs vers la diversification de leurs activités (écotourisme, pécaturisme, etc.)
- Développer une aquaculture respectueuse de l'environnement

#### **Cette mesure relève notamment de la compétence de :**

- Comité régional des pêches
- Établissement public du parc national
- Établissements scientifiques
- Services de l'État en charge de la mer, des douanes, de police et des questions sanitaires
- Collectivités territoriales
- Chambre d'agriculture
- Associations

# Parc national de la Guadeloupe

- Syndicats

[...]

Page 52 de la Charte PNG

Référence ID de l'article : #3000

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-17 11:39